

Dimanche 2 avril 2017

Judica

Genèse 22, 1-13

A.

1. L'histoire du sacrifice d'Abraham est très impressionnante.

a) Elle a marqué l'imagination des Juifs d'abord, et des chrétiens ensuite :

C'est pour cela qu'elle est racontée avec tant de force dans la Bible.

b) Elle est une préfiguration de la mort du Christ sur la croix, qui est aussi un sacrifice humain. C'est pour cela que nous la trouvons aujourd'hui, comme lecture d'A.T sur le chemin de l'Agneau de Dieu vers sa mort au Vendredi saint et vers sa résurrection à Pâques : voyez la lecture de l'épître aux Hébreux et le mot d'ordre.

c) Elle nous apprend beaucoup de choses à propos de nos enfants.

2. Martin Luther a magnifiquement commenté les dix Commandements.

Il dit pour chaque commandement : « Nous devons craindre et aimer Dieu, afin de ne pas faire telle chose mauvaise, mais de faire telle autre chose bonne. ». Un commandement nous interdit une chose, par exemple : Tu ne tueras pas. Et nous ordonne son contraire : tu feras vivre !

Cette histoire du sacrifice d'Abraham est exactement comme un commandement : Elle nous dit : « Tu ne tueras pas ! » et nous ordonne : « Tu feras vivre ! »

3. En premier lieu, elle interdit les sacrifices humains,

et demande qu'on sacrifie un animal à la place.

Cette problématique nous paraît éloignée dans le temps. Et pourtant réfléchissez un peu : que sont les guerres ? Un rituel de sacrifice officialisé par les états. Dans les guerres terroristes d'aujourd'hui, en particulier musulmanes, les protagonistes s'entretiennent au nom d'Allah, auquel ils sacrifient leurs victimes.

Et rappelez-vous, dans la Guerre de Yougoslavie dans les années 90, les Serbes orthodoxes tuaient délibérément les Bosniaques musulmans, pour purifier le pays de tout ce qui n'était pas orthodoxe.

Les nettoyages ethniques, comme ceux de DAECH sont des sacrifices à celui qu'on appelle le vrai Dieu, ici Allah.

Là, on n'est pas sorti du sacrifice humain au nom d'un Dieu sanglant, qui est loi du Dieu d'Israël et de Jésus-Christ, et même de l'Islam, selon beaucoup de musulmans.

B.

1. Ceci étant donc clair, c'est-à-dire, ce que Dieu nous interdit, posons-nous la vraie question : « Qu'est-ce que Dieu nous ordonne ? » De lui consacrer nos enfants, de nous consacrer à Dieu.

2. Un enfant ne m'appartient pas. Mon enfant ne m'appartient pas.

Cela surprend parfois. **L'enfant n'est pas un objet dont je serais propriétaire.** Dans les temps anciens, cela se passait effectivement

ainsi : les gens vendaient leurs enfants comme esclaves, comme prostituées. Mais n'en doutez pas : cela se passe encore aujourd'hui. En Arabie Saoudite et même dans le Sahara, il y a toujours un commerce d'esclaves. Et en Thaïlande et Birmanie, le tourisme sexuel est alimenté par la vente de fillettes aux propriétaires de bordels, avec la complicité des autorités qui prélèvent leur commission.

Mais revenons chez nous : beaucoup de parents agissent avec leurs enfants comme des propriétaires : ils les élèvent dans l'idée que l'enfant doit devenir comme eux, afin qu'ils réalisent leurs rêves, leurs idées, leurs ambitions. Sans se poser la question : est-ce que cela correspond à l'enfant, à son intérêt, à la vérité des choses ?

Ils ignorent que l'enfant est une personne de droit, dès avant sa naissance, reconnu comme tel par l'Etat et l'Eglise. En fait un enfant appartient aussi à la société, à l'Eglise, c'est pourquoi à son baptême on le présente à l'assemblée. La vieille liturgie réformée disait : « Je vous ordonne de considérer cet enfant comme un membre de la paroisse et de l'Eglise ! »

C'est ce qui explique, dans un état de droit, le nombre de lois concernant les enfants : sur l'école, sur la santé, sur le travail. Les parents ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent de leurs enfants

3. Un enfant appartient aussi à Dieu qui l'a créé et à Jésus, qui le sauve.

Relisons le début de notre histoire, à la naissance d'Isaac : « L'Eternel intervint en faveur de Sarah, comme il l'avait dit. Il agit envers elle selon sa parole, et Sarah devint enceinte. »

Dieu intervient, il agit

La Bible raconte plusieurs fois que « Dieu ouvre le sein de la mère », c'est-à-dire la matrice, ce qui rend la fécondation possible et qu'il crée l'enfant. Par là le texte biblique nous dit : « Personne ne peut inventer la vie, créer la vie : elle existe au départ en Dieu, avant notre intervention à nous.

L'homme peut intervenir dans le processus de la vie, il peut aider, soigner, guérir, corriger même, mais il ne peut inventer la vie. La vie appartient à Dieu et lui la donne.

Cela pose la terrible question de l'avortement

Sommes-nous maîtres de cette vie qui ne nous appartient pas ?

Je répondrai simplement :

1. On lit dans la Bible que Dieu donne la vie et la reprend

C'est pourquoi, aux enterrements, on dit souvent les paroles de Job : « Dieu l'a donné, Dieu l'a repris. Que le saint nom de Dieu soit béni ! » Ou bien dans les annonces mortuaires : « Il a plu à Dieu de rappeler N. N »

2. Nous ne sommes pas propriétaires de la vie mais pour une part dépositaires. Nous n'en sommes pas propriétaires, dès lors notre responsabilité est engagée.

4. Si l'enfant appartient autant à moi qu'à Dieu, celui-ci me le confie pour sa croissance et son éducation.

C'est pourquoi je le consacre à Dieu en retour, puisqu'il me l'a donné. Le baptême montre cela. Je veux montrer que mon enfant : vient de Dieu, qu'il est à Dieu, qu'il m'est confié, qu'il vit pour Dieu.

Mon enfant est une personne indépendante de moi :

Je l'élève comme tel, avec le sens de sa responsabilité, qu'il sache répondre de lui-même à Dieu, aux hommes.

Nous avons un exemple dans l'histoire de l'aveugle-né, quand ses parents, interrogés par les pharisiens, disent : « Il est grand et capable de répondre : interrogez-le ».

D. Cette histoire du sacrifice d'Abraham nous montre une chose simple : Dieu nous prend au sérieux

Il ne veut pas le sacrifice destructeur de nos enfants, mais une consécration constructive. Il ne veut pas nous enlever nos enfants, mais nous les confier. Il veut nous rendre responsables et pas irresponsables. Au total, il veut faire de nous des collaborateurs sérieux. A nous de relever le défi de Dieu et d'être sérieux avec lui et avec nos enfants. Amen.

Yves Kéler, pasteur retraité

Cantiques

RA 82/1-4 EG 522	Wenn meine Sünd mich kränken
NTC 185 ALL 03/33	Tu nous aimas, ô bon Berger
RA 80/1-2 EG 556	Seele, mach dich heilig auf
NCTC 302/1-3 ALL44/07	Tu me veux à ton service
RA 78/1-EG76	O Mensch, bewein dein Sünde gross

Collecte

Seigneur notre Dieu, Père céleste,
tu as établi ton Fils comme le véritable Prêtre
et le Médiateur pour son peuple.
Accorde-nous de recevoir son sacrifice unique
dans des cœurs croyants
Console-nous par son intercession,

lui qui, auprès de toi, Père,
et dans la communion du Saint-Esprit,
prie pour nous et vit dans la gloire éternellement.
Assemblée : Amen

*(Badische Agende 1962/2, p. 90
= Feier der evangelische Messe 2009, p. 152)*

Intercession

1. Rends justice, ô Dieu,
à ton Eglise sur cette terre.
Pardonne-lui ses péchés
et justifie les tiens par le sang de ton Fils.
2. Rends justice, ô Dieu,
à ceux de ton Eglise qui souffrent,
à cause des attaques contre la vérité de ton évangile,
par la diffusion de fausses doctrines
et les accusations injustes.
3. Nous te prions en particulier pour ceux qu'on persécute,
dans notre pays comme à l'étranger.
Nous te prions pour les Eglises du Moyen-Orient
et de l'Egypte,
et pour l'œuvre de l'Action chrétienne en Orient.
Nous te prions pour les Eglises d'Ethiopie et du Soudan,
et nous te disons :
Assemblée : « *Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu.* »
4. Nous te prions pour les Eglises d'Afrique
victimes des persécutions des islamistes.
En particulier pour les Eglises du Nigeria et du Congo,
et nous te disons :
Assemblée : « *Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu.* »

5. Nous te prions pour ceux
qui sont incarcérés sans jugement,
expropriés de leurs biens
et séparés de leurs familles,
et nous te disons :
Assemblée : « *Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu.* »
6. Entends, Seigneur, la voix de ceux qui réclament justice,
qui se confient en toi
et attendent que leur droit soit reconnu.
Accorde-leur le courage dans la lutte
et la patience dans leurs combats.
Nous te disons :
Assemblée : « *Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu.* »
7. Nous t'en prions par notre Seigneur Jésus-Christ,
ton Fils, le Juste, qui, après avoir souffert,
est ressuscité et siège avec toi,
Père, et le Saint-Esprit, au trône de la gloire,
pour les siècles des siècles.

Assemblée : *Amen*